

## 1.4 Apprentis en formation

À la suite de la loi Séguin de 1987, la formation sous contrat d'apprentissage, auparavant limitée au seul certificat d'aptitude professionnelle (CAP), s'est progressivement étendue à l'ensemble des niveaux de formation. Ainsi, entre 1992 et 2012, le nombre d'apprentis a doublé. Après avoir reculé en 2013 et 2014, du fait de la baisse des apprentis en CAP, l'effectif d'apprentis se stabilise en 2015, à 405 000 jeunes, un niveau proche de celui de 2006. En 2015, 4,9 % des jeunes de 16-25 ans sont apprentis.

Parmi l'ensemble des diplômés préparés par les apprentis, la part du CAP est passée de 81 % en 1992 à 37 % en 2015. Il représente encore la plus grande catégorie des apprentis. Ils sont 148 000 sur les 160 000 apprentis préparant un diplôme de niveau V de la **classement française des niveaux de formation**. Par ailleurs, en 2015, 25 % des apprentis préparent un diplôme de niveau IV, principalement un baccalauréat ou un brevet professionnel. Enfin, 36 % des apprentis (contre 2 % en 1992) préparent un diplôme du supérieur : 18 % un **BTS, DUT** ou équivalent, 6 % une licence, 7 % un master et 5 % un diplôme d'ingénieur.

Avec la hausse du niveau de formation des jeunes, les parcours et les profils de recrutement se sont diversifiés : l'entrée en apprentissage est plus tardive et l'enchaînement de

plusieurs contrats autorise la poursuite d'études dans cette voie. Les apprentis sont ainsi plus âgés (leur âge moyen est passé de 17,5 ans en 1987 à 19,5 ans en 2015) et d'un niveau de formation plus élevé. L'ouverture à de nouvelles spécialités des services a favorisé une augmentation de la part des jeunes femmes, qui est passée de 28 % en 1987 à 33 % en 2015.

Le recours à l'apprentissage varie fortement d'une région à l'autre, en lien notamment avec l'environnement économique local. En 2015, en France, la part des jeunes de 15 à 19 ans en apprentissage est de 5,5 %. Elle est plus faible dans les DOM où elle varie de 0,8 % en Guyane à 3,1 % à La Réunion. En revanche, elle est égale ou supérieure à 7,3 % en Normandie, Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire et dans les Pays de la Loire, où la formation professionnelle et l'apprentissage sont plus développés dans le secondaire. La part des apprentis chez les 20-24 ans est particulièrement élevée en Centre-Val de Loire, en Corse, en Île-de-France et en Martinique où elle varie de 4,5 % à 5,7 %, pour une moyenne nationale de 4,3 %. En Île-de-France, où prédomine l'enseignement général, l'apprentissage est plus développé au-delà du baccalauréat : 59 % des apprentis y préparent un diplôme de l'enseignement supérieur, contre 25 % en Bretagne. ■

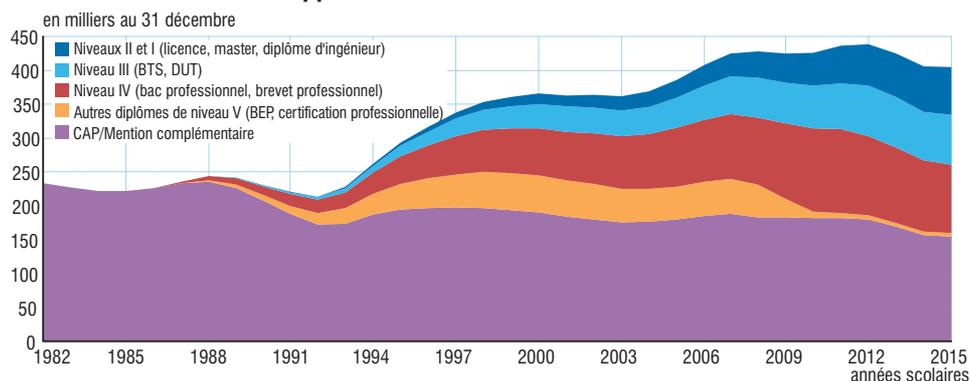
### Définitions

**Classification française des niveaux de formation, BTS, DUT** : voir *annexe Glossaire*.

### Pour en savoir plus

- « Les formations en apprentissage », *L'état de l'École* n° 27, Depp, novembre 2017.
- « Quelles sont les causes de la baisse de l'apprentissage dans l'enseignement secondaire ? », in *Emploi, chômage, revenus du travail*, coll. « Insee Références », édition 2017.
- *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, Depp, 2017.
- « L'apprentissage au 31 décembre 2015 », *Note d'information* n° 16.29, Depp, novembre 2016.

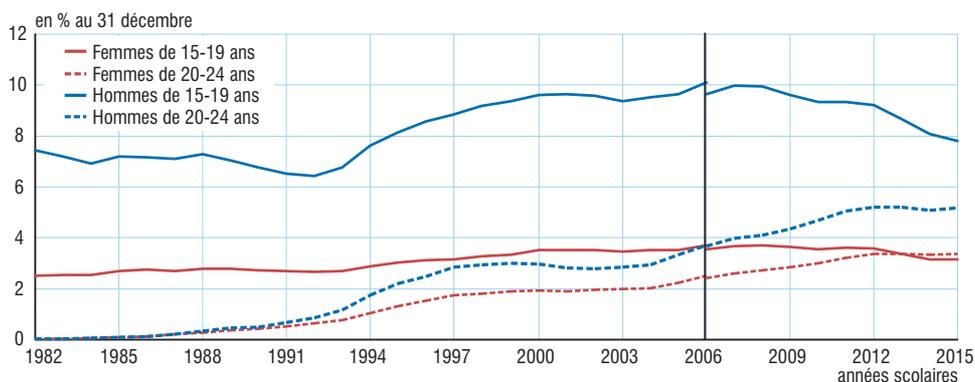
## 1. Évolution des effectifs d'apprentis entre 1982 et 2015



Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2010, France à partir de 2011.

Source : Depp, enquêtes 51 et Sifa.

## 2. Évolution de la part des apprentis âgés de 15 à 24 ans selon le sexe et l'âge entre 1982 et 2015

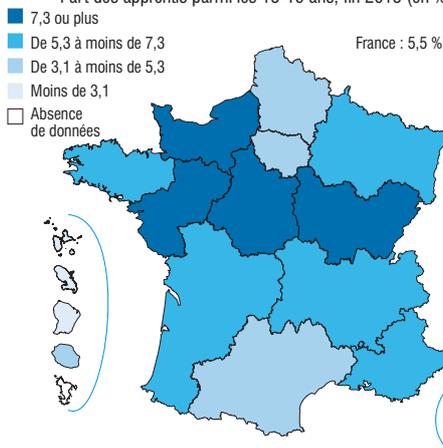


Champ : France métropolitaine jusqu'en 2006, France hors Mayotte à partir de 2006.

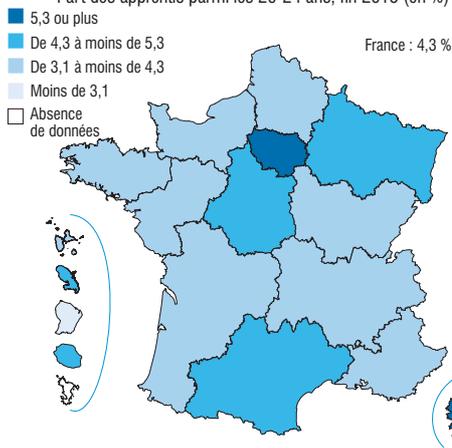
Sources : Depp, enquête 51 et Sifa ; Insee, estimations de population.

## 3. Part des apprentis selon l'âge et la région fin 2015

Part des apprentis parmi les 15-19 ans, fin 2015 (en %)



Part des apprentis parmi les 20-24 ans, fin 2015 (en %)



Champ : France hors Mayotte.

Sources : Depp, enquête Sifa ; Insee, estimations de population.